



# Actua

## Triphasé

Chauffage par convection  
naturelle

ORIGINE  
**FRANCE**<sup>®</sup>  
GARANTIE

BVCert. 6020118



### Notice d'installation et d'utilisation

A lire attentivement avant toute opération et à conserver



**CONÇU, DÉVELOPPÉ ET FABRIQUÉ DANS NOS USINES EN FRANCE**

## SOMMAIRE

- Sommaire & Avant propos	page 2
- Sécurité	page 2 à 4
- Installation et fixation	page 5
1. - Raccordement électrique	page 5
2. - Comment utiliser votre appareil	page 6
3. - Conseils / Entretien	page 10
4. - Caractéristiques	page 11
- Garantie	page 12

### AVANT PROPOS :

- Vous venez d'acquérir cet appareil de chauffage par convection naturelle Actua Triphasé d'Airélec et nous vous remercions de ce choix, témoignant ainsi de votre confiance.
- Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin pour vous donner entière satisfaction.
- Il est important de bien lire cette notice en entier avant l'installation et la mise en route de votre appareil.
- Il est recommandé de conserver cette notice, même après installation de votre appareil.

**Lire attentivement la notice (\*) d'installation et d'utilisation, notamment les consignes ci-dessous.**



**ATTENTION - Certaines parties de ce produit peuvent devenir très chaudes et**



**Caution, hot surface  
Attention surface très chaude.**

**provoquer des brûlures. Il faut prêter une attention particulière en présence d'enfants et de personnes vulnérables.**

- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

- Il convient de maintenir à distance les enfants de moins de 3 ans, à moins qu'ils ne soient sous une surveillance continue.

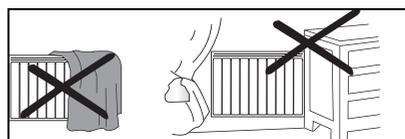
- Les enfants âgés entre 3 ans et 8 ans doivent uniquement mettre l'appareil en marche ou à l'arrêt, à condition que ce dernier ait été placé ou installé dans une position normale prévue et que ces enfants disposent d'une surveillance ou aient reçu des instructions quant à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité et en comprenant bien les dangers potentiels.

- Les enfants âgés entre 3 ans et 8 ans ne doivent ni brancher, ni régler ni nettoyer l'appareil, et ni réaliser l'entretien de l'utilisateur.

- Si l'appareil est recouvert, il y a un risque de surchauffe. Le logo ci-contre rappelle ce risque.



- Il est donc formellement interdit de couvrir ou d'obstruer les entrées ou les sorties d'air au risque d'incidents ou de dégradations de l'appareil.



- Veillez à ne rien introduire dans l'appareil.

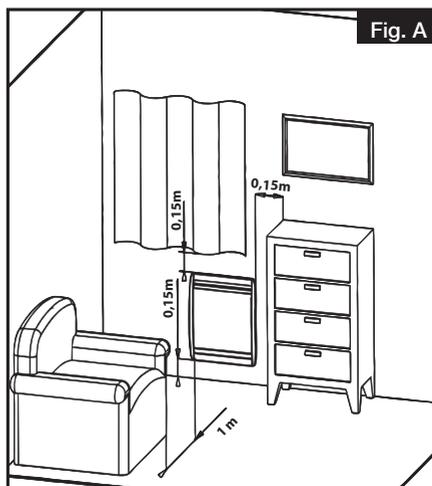
- Le raccordement électrique de cet appareil doit impérativement être effectué hors tension par une personne qualifiée.

- Toutes les interventions sur les appareils doivent être effectuées hors tension et par un personnel qualifié et agréé.

- L'installation doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.

L'appareil ne doit pas être installé sous une prise de courant.

- Respecter les distances minimum d'installation au sol, aux parois, aux meubles, etc... (Fig. A).



- L'alimentation électrique doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA, notamment dans le cas d'une installation dans un local contenant une baignoire ou une douche.

- L'appareil ne peut être installé que dans le volume 3 ou hors volume des salles d'eau (Fig. B).

- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

Éviter d'installer l'appareil dans un courant d'air susceptible de perturber sa régulation.

- Cet appareil de chauffage électrique direct est destiné à assurer le chauffage d'ambiance des locaux de type habitat ou assimilables, individuels ou collectifs, neufs ou existants.

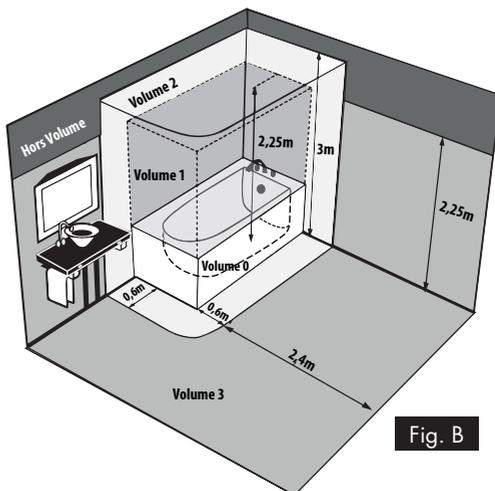


Fig. B

#### Installation des appareils

L'installation doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).

(\*) La présente notice a été établie au moment de la fabrication de l'appareil et conformément aux normes en vigueur à cette date.

La société se réserve le droit de modifier à tout moment la notice d'installation et d'utilisation afin de prendre en compte les normes et l'évolution de celles-ci.

## - INSTALLATION ET FIXATION

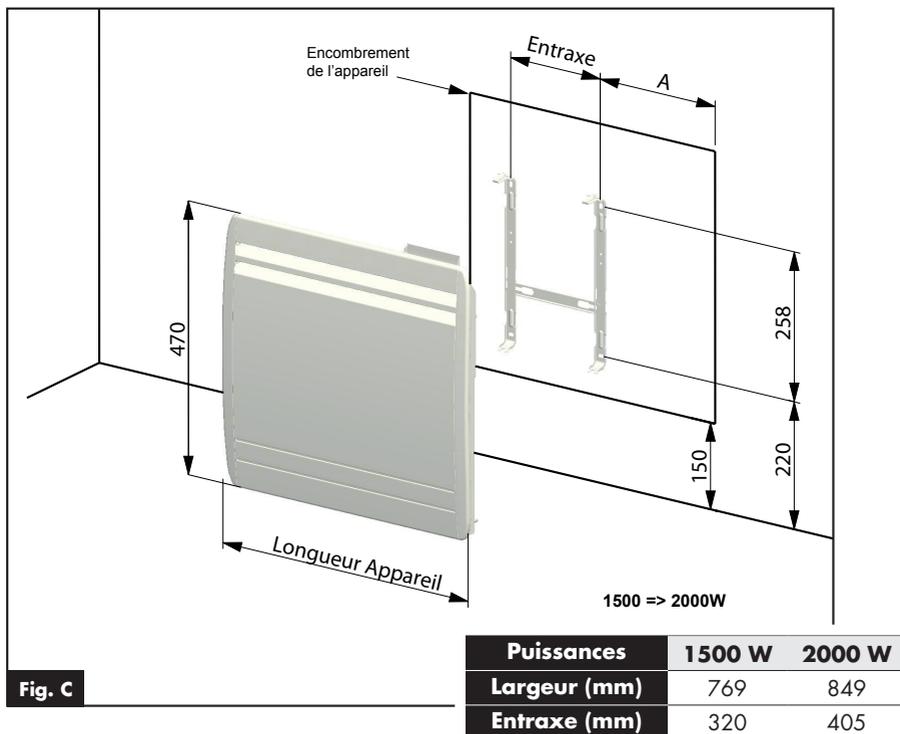


Fig. C

- 1 - Libérer le dossier en pinçant et en tirant les deux languettes insérables au dos de l'appareil (Fig.C).
- 2 - Fixer le dossier sur la paroi à l'aide de 4 vis minimum (diam. 5,5 mm max.) en s'assurant de l'orienter dans le bon sens et à la bonne hauteur (Fig. C).
- 3 - Positionner l'appareil sur les pattes inférieures du dossier et le redresser jusqu'à son emboîtement dans le dossier (Fig. C).

## 1 - RACCORDEMENT ELECTRIQUE



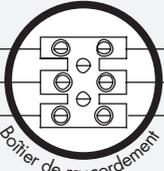
**Veillez lire attentivement les règles de sécurité avant le raccordement de l'appareil.**

- L'installation doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).
- Vérifier le serrage correct des fils dans les bornes de la boîte de raccordement murale.

## Schéma de raccordement

### A RACCORDEMENT AU RESEAU ELECTRIQUE

Cordon de l'appareil Réseau 400 V3~

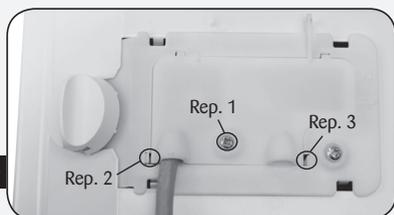
<b>Ph 1</b> (Noir)		<b>Ph 1</b>
<b>Ph 2</b> (Marron)		<b>Ph 2</b>
<b>Ph 3</b> (Gris)		<b>Ph 3</b>

Boîtier de raccordement

**NOTA :** Il n'est pas nécessaire de respecter l'ordre des phases.

### B RACCORDEMENT A UN PROGRAMMATEUR OU CENTRALE DE PROGRAMMATION

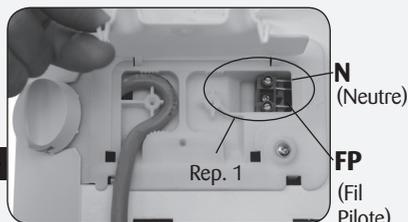
**Fig. D**



- Dévisser la vis de la boîte de raccordement (Rep.1 Fig. D) situé à l'arrière de l'appareil.

- A l'aide d'une pointe, pousser sur les ergots (Rep. 2 & 3 Fig D), tout en soulevant le couvercle.

**Fig. E**



- Raccorder au connecteur (Rep1. Fig. E) de la boîte de raccordement un câble 2 fils de 2x1<sup>2</sup> de type H05 VV-F (non fourni) de couleur différente, en respectant le sens de branchement.

- Refermer le couvercle de la boîte de raccordement et remettre la vis de fixation.

**NOTA :** LE RACCORDEMENT DU NEUTRE À L'APPAREIL EST INDISPENSABLE POUR LE BON FONCTIONNEMENT DU FIL PILOTE (FP)

Mode	Signal à transmettre	Mesure par rapport au neutre
Confort	—	0 Volt
Eco	⌋	230 Volts
Hors-gel	⌋	115 Volts négatif
Arrêt Chauffage	⌋	115 Volts positif
Conf. -1°C	3s 	230 Volts/3s
Conf. -2°C	7s 	230 Volts/7s

**NOTA :** Les ordres de programmation sont distribués par les signaux suivants, mesurés par rapport au Neutre.

## 2 - COMMENT UTILISER VOTRE APPAREIL

- La régulation électronique de cet appareil a été conçue pour vous donner le maximum d'économie.

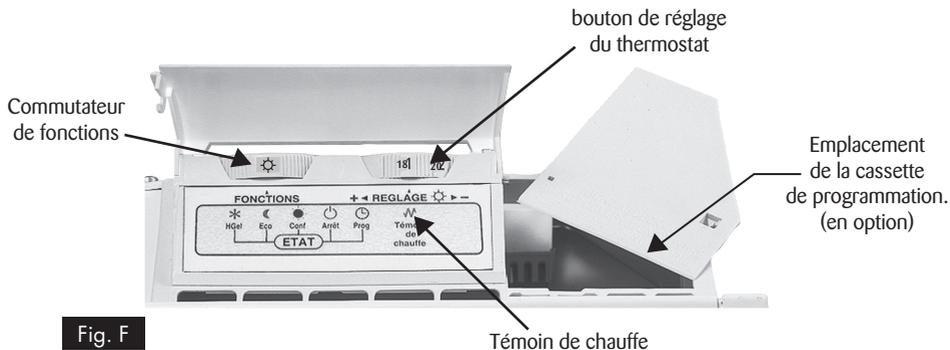


Fig. F

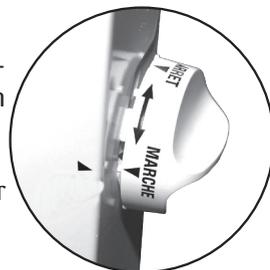
### LE COMMUTATEUR DE FONCTIONS VOUS PERMET DE SELECTIONNER 5 FONCTIONS :

<b>Prog</b>		Permet de recevoir des ordres de fonctionnement programmés.
<b>Arrêt Chauffage</b>		Arrête la fonction chauffage de l'appareil.
<b>Conf</b>		Maintient la température Confort réglée par le bouton de réglage du thermostat
<b>Eco</b>		Maintient la pièce à la température Economique.
<b>HGel</b>		Maintient la pièce à la température Hors gel

### L'INTERRUPTEUR MARCHE / ARRÊT (Figure ci-contre) :

Pour la mise en route de l'appareil, mettre l'interrupteur rotatif Marche/Arrêt situé sur le côté de l'appareil sur la position Marche.

Pour l'arrêt complet de l'appareil, mettre l'interrupteur sur la position Arrêt.



## ■ REGLAGE DE LA TEMPERATURE CONFORT :

·Mettre le commutateur de fonctions sur Conf. et le bouton de réglage jusqu'au niveau souhaité (zone confort entre 18 et 20) : le voyant  (confort) s'allume.

·Fermer les portes de communication de la pièce et attendre quelques heures pour que la température se soit stabilisée.

·Si la température obtenue ne vous convient pas, augmenter ou diminuer la valeur de la consigne avec le bouton de réglage.

·Attendre de nouveau quelques heures pour vérifier la valeur de la température de confort.

## ■ REGLAGE DES FONCTIONS POUR UN MAXIMUM D'ECONOMIE :

· **1er Cas :** **VOUS ETES DANS LA PIECE.** Régler le commutateur de fonctions sur . La température obtenue est celle réglée initialement. Au besoin, affinez cette température à l'aide d'un thermomètre.

· **2ème Cas :** **VOUS N'ETES PAS DANS LA PIECE OU LA NUIT.** Régler le commutateur de fonctions sur . Cette position économique provoque un abaissement de la température de la pièce de -3,5°C environ.

· **3ème Cas :** **HORS-GEL POUR UNE ABSENCE DE LONGUE DUREE.** La pièce n'est pas utilisée (chambre d'amis, ou vous partez plusieurs jours de chez vous). Régler le commutateur de fonctions sur  : **NE PAS TOUCHER AU BOUTON DE REGLAGE.**

La température de la pièce est maintenue à environ 7°C pour obtenir un maximum d'économie sans risque de gel.

## ■ REGLAGE AVEC PROGRAMMATEUR OU CENTRALE DE PROGRAMMATION :

Ils programment automatiquement votre appareil par l'intermédiaire d'un fil pilote, une fois la programmation réalisée.

Faire le réglage de la température CONFORT comme indiqué précédemment (commutateur de fonctions sur  et action sur le bouton de réglage).

Après stabilisation de la température, placer le commutateur de fonctions sur . Les abaisssements seront automatiquement commandés par le programmeur suivant les indications que vous aurez préalablement enregistrées, selon votre rythme de vie.

L'appareil vous indiquera en permanence son état de fonctionnement grâce à ses voyants (//) ou son arrêt chauffage si aucun n'est allumé.

## Utilisation du mode 6 ordres par fil pilote.

Si votre installation est gérée par un gestionnaire du type Tempo d'EDF, les abaissements de Conf.-1 ou Conf.-2 se feront sur ordre de cette centrale, selon la période tarifaire.

Les 6 ordres sont Conf., Eco., Conf.-1, Conf.-2, Hors -Gel, et Arrêt chauffage (voir tableau - raccordement électrique).

\* **Conf.-1** provoque un abaissement de la température de 1°C par rapport à la position Confort.

\* **Conf.-2** provoque un abaissement de la température de 2°C par rapport à la position Confort.

### ■ **REMARQUES :**

**Votre appareil étant équipé d'un thermostat électronique 6 ordres : les changements commandés par le gestionnaire et le programmeur ne sont pas immédiats : il faut attendre environ 15 secondes avant leur prise en compte.**

### ■ **Usage exceptionnel : Dérogation d'un appareil de sa programmation**

■ **NOTA :** Si votre installation est équipée d'un délesteur de puissance, le délestage est prioritaire; il est possible que l'appareil ne chauffe pas, le commutateur étant sur . Dès disparition du signal de délestage, l'appareil se remettra en chauffe.

### ■ **Usage exceptionnel : Dérogation d'un appareil de sa programmation**

Quelque soit l'ordre transmis par la Centrale de programmation ou le gestionnaire de temps, vous pouvez :

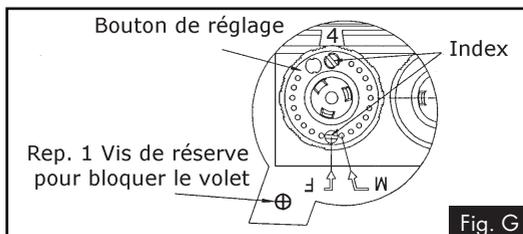
- Si l'appareil est installé dans une chambre occupée par une personne malade, par exemple, maintenir la température CONFORT en permanence (positionner le commutateur sur ) sauf si l'ordre transmis est Hors-Gel ou Arrêt chauffage.

- Si la pièce est inoccupée (chambre d'amis par exemple), maintenir la température à une valeur très basse en permanence (positionner le commutateur sur ) sauf si l'ordre transmis est Arrêt chauffage.

■ Dans les 2 cas ci - dessus, dès suppression de l'usage exceptionnel, replacer le commutateur de fonctions sur .

### ■ CONDAMNATION DU VOLET :

Une vis (Fig. G Rep.1) est disponible à l'arrière du boîtier pour bloquer le volet afin de condamner les réglages. Une encoche sous la poignée du volet est prévue à cet effet.



### ■ CHOIX D'UNE PLAGE DE TEMPERATURE :

Les 2 index (Fig. G) situés sur la manette du thermostat sont des butées que l'on peut déplacer (après les avoir extraits de leur emplacement d'origine).

Pour obtenir le point Maxi. d'une plage de température par limitation de la rotation (exemple : de la position 8 à 26 du bouton de réglage du thermostat), placer l'index dans le trou face au repère M Fig.G.

Pour obtenir une température fixe préalablement réglée (exemple : la position 18 du bouton de réglage du thermostat), placer l'index dans le trou face au F Fig.G.

## 3 - CONSEILS - ENTRETIEN

■ Pour conserver les performances de l'appareil, il est nécessaire d'effectuer régulièrement un dépoussiérage de l'intérieur de celui-ci en passant l'aspirateur sur les entrées et sorties d'air.

■ Utilisez de préférence des produits nettoyants universels à base d'agents tensio-actifs (savon, alcool,...) et un chiffon type microfibres. Pour un simple dépoussiérage, un chiffon suffit.

**TOUTES LES INTERVENTIONS SUR NOS APPAREILS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES HORS TENSION ET PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ ET AGRÉÉ.**

**NE PAS OUBLIER DE DECONNECTER L'ALIMENTATION DU FIL PILOTE.**

**NE JAMAIS UTILISER DE PRODUITS ABRASIFS OU À BASE D'ACÉTONE QUI RISQUERAIENT DE DÉTÉRIORER LE REVÊTEMENT DE L'APPAREIL.**

## Recommandations et conseils

Si votre installation est équipée d'un délesteur : Le délestage étant prioritaire, il est possible que l'appareil ne chauffe pas, en cas de surconsommation momentanée (lave-linge + four + fer à repasser...). Ceci est normal. Dès rétablissement d'une consommation normale, l'appareil se remettra en chauffe.

Prévu pour être raccordé à un réseau d'alimentation électrique 230V~ 50Hz.

## 4 - CARACTERISTIQUES

Références	Puissance (W)	Intensité (A)	Largeur (mm)	Hauteur (mm)	Epaisseur (mm)	Poids Appareils seul (kg)
A691315	1500	2,9	769	470	119	7,90
A691317	2000	3,9	849	470	119	8,60

### En option :

L'appareil permet de recevoir les cassettes de programmation par Fil pilote, Courant Porteur ou Radio Fréquence.

- Contacter votre revendeur.



Programmeur Radio Fréquence



Programmeur Fil Pilote



Programmeur Courant Porteur

**NOTA : IL FAUT RACCORDER LE NEUTRE À L'APPAREIL POUR GARANTIR LE FONCTIONNEMENT DES CASSETTES DE PROGRAMMATION.**

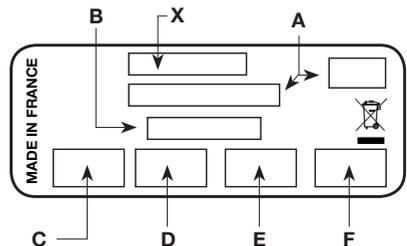


**LES DÉCHETS ÉLECTRIQUES NE DOIVENT PAS ÊTRE JETÉS AVEC LES DÉCHETS MÉNAGERS. VEUILLEZ RECYCLER DANS LES CENTRES APPROPRIÉS.**

L'étiquette signalétique est placée en bas et à droite (côté commande) de votre appareil, elle permet de l'identifier.

Elle est composée de :

- La référence complète de l'appareil et son indice de fabrication (rep.A) à préciser pour le SAV.
- Sa puissance en Watt (rep. B).
- Les certificats de conformités (rep. C-D-E-F).
- N° du constructeur (rep X).



## CONDITIONS DE GARANTIE

La Garantie est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur garantit ses appareils de chauffage électrique 2 ANS contre tous vices de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défectosités tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

### ASSURANCE DU PERSONNEL :

En cas d'accident survenant à quelque moment et pour quelque cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture

### CONTESTATION :

Dans le cas de contestation, quelles que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.

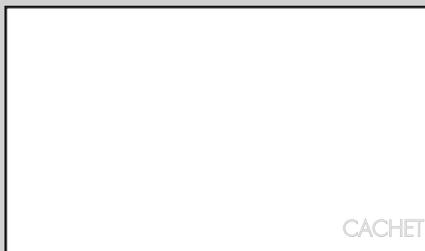
## BON DE GARANTIE

TYPE :

PUISSANCE :

DATE DE  
FABRICATION :

DATE DE  
MISE EN SERVICE :



Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin  
pour vous donner entière satisfaction.



  
**AIRÉLEC**

109, Boulevard Ney - 75018 PARIS  
Tél. : 01 53 06 28 60 - Fax : 01 42 28 77 74  
[www.airelec.fr](http://www.airelec.fr)